



# Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cédex

Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87

communication@mundolsheim.fr

**CIR. n° T 2023 / 29**

## **ARRETE MUNICIPAL**

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

**VU** les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

**VU** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

**CONSIDERANT** les travaux sur une chambre Télécom par l'entreprise AXIANS Fibre Est à l'intersection des rues Kellermann et Desaix à Mundolsheim

### **A R R E T E**

**Article 1er :** Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement pour une journée entre le 16 mai et le 15 juin 2023 comme suit :

#### **RUE KELLERMANN**

Ajouter Réglementation 2.02.01

#### **LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES**

- Route barrée sauf riverains durant l'intervention

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise AXIANS Fibre Est

**Article 3 :** Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Président de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- AXIANS FIBRE EST – Parc de la poste Sud – Rue du Pont du péage Bâtiment F – 67118 GEISPOLSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 11/05/2023.

Fait à Mundolsheim, 10 mai 2023

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim